



Enercoop s'engage pour lutter contre la précarité énergétique pendant le confinement

Paris, le 21 avril 2020 - [Enercoop](#), fournisseur d'électricité 100 % renouvelable ayant une logique de circuit-court, s'engage pour combattre la précarité énergétique en proposant de reverser 40 € au fonds de dotation [Energie Solidaire](#) pour chaque nouvelle personne qui souscrit à son offre. Cette initiative solidaire est proposée jusqu'au 31 mai 2020.

Plus de précarité énergétique pendant le confinement

La précarité énergétique en France représente 6,7 millions de personnes, soit 11 % des ménages ([selon l'ONPE](#)). Les mauvaises conditions d'habitat et le manque de ressources de nombreuses familles ne leur permettent pas de se chauffer à un coût acceptable. En cette période de confinement, les dépenses énergétiques augmentent et les revenus baissent pour certains. **Conséquence : la précarité énergétique des ménages augmente significativement.**

En réponse à cette situation, chaque nouvelle personne souscrivant chez [Enercoop](#) pourra entrer le code SOLIDAIRE dès son inscription. La coopérative Enercoop reversera 40 € au fonds de dotation Énergie Solidaire jusqu'au 31 mai 2020. Les clients d'Enercoop peuvent aussi s'investir à titre personnel, en optant pour un micro-don sur facture en demandant d'arrondir leur facture à l'euro supérieur.

A quoi sert ce don ?

Le fonds Énergie Solidaire collecte les dons du grand public, les micro-dons via les factures d'électricité des clients d'Enercoop, ainsi que les dons d'énergie de ses producteurs d'électricité renouvelable. Ces dons sont ensuite reversés à des associations qui œuvrent sur le terrain pour rénover les logements des ménages en situation de précarité énergétique et qui manquent de financements et d'appuis pour donner à leurs actions un impact encore supérieur.

Cette initiative fait partie intégrante de la philosophie d'Enercoop : elle vient s'ajouter aux projets citoyens d'énergie renouvelable qu'accompagne la coopérative, permettant de créer de l'emploi dans les territoires. Aujourd'hui, à travers cette action, chacun peut opter pour une fourniture d'électricité 100 % renouvelable, et locale, pour lutter contre la précarité énergétique, tout en accélérant la transition écologique !

A propos d'Enercoop

Enercoop est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable ayant une logique de circuit-court. Enercoop a pour objectif de s'approvisionner directement et exclusivement auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Il est 1er ex-æquo du classement des fournisseurs d'électricité vraiment verte de Greenpeace, et l'ADEME a reconnu son offre comme « premium ».

Composé de 11 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique et accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires. En janvier 2020, Enercoop compte plus de 90 000 clients, dont 48 500 sociétaires, 302 producteurs et 205 salariés.

Contacts presse

Look Sharp pour Enercoop

Alexandre Le Moal - alexandre.lemoal@looksharp.fr - 01 81 80 95 13

Lorella Contardo - lorella.contardo@looksharp.fr - 01 81 80 95 12